

Calendrier dossiers CAPEX 2019

Demande de subvention au Conseil Régional Centre-Val de Loire

Date limite de réception des dossiers à la CRA Centre-Val de Loire	Date de passage en commissions permanentes régionales (CPR)
09/11/2018	18/01/2019
16/11/2018	08/02/2019
20/12/2018	08/03/2019
22/01/2019	05/04/2019
19/02/2019	03/05/2019
26/03/2019	07/06/2019
23/04/2019	05/07/2019
21/05/2019	13/09/2019
22/07/2019	11/10/2019
03/09/2019	15/11/2019

Remarques :

Tout dossier doit être visé en commission permanente régionale (CPR) avant tout engagement des travaux.

Les dossiers doivent être transmis au Conseil Régional Centre-Val de Loire 2 mois minimum avant la date de CPR. La CRA-CVL prévoit un délai supplémentaire de 2 semaines pour l'instruction des dossiers.

Il est vivement recommandé de transmettre les dossiers « au fil de l'eau ».

Contacts :

- Cécilia MONVILLE (filiales ovins, bovins lait & légumes)
02 38 71 91 04 / cecilia.monville@centre.chambagri.fr
- Coralie CHAZOT (filiales caprins & bovins viande)
02 38 71 95 02 / coralie.chazot@centre.chambagri.fr
- Marie HERMELINE (secrétariat tous dossiers)
02 38 71 91 75 / marie.hermeline@centre.chambagri.fr

Dossiers à transmettre impérativement par courrier en version originale à :

*Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9*